

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE VENDREDI 2 OCTOBRE 2026 A 10 H

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BESANCON

1 rue Mégevand – Salle C - 25000 BESANCON

COMMUNE DE VERNIERFONTAINE (25580), 21, rue du Bacquet (suite à nouvelle dénomination de la rue - anciennement 11, rue du Village) :

Il s'agit d'une maison à l'état de **ruine** (toiture et murs effondrés), non close et non couverte, joutée d'une ancienne écurie, figurant au cadastre sections AA n° 121 - AA n° 124 - AA n° 125 - AA n° 280 - AA n° 282 - AA n° 283 - AA n° 284 et AA n° 285, le tout d'une superficie totale de 274,85 m².

Un arrêté municipal de péril a été rendu le 9 février 2023 pour cette propriété (et la propriété voisine située au 65 rue du Bacquet).

Aussi, vu l'arrêté de péril et par sécurité il n'y aura pas de visite de l'intérieur du bâtiment en ruine mais le commissaire de justice sera présent sur place à l'extérieur du bâtiment.

L'ensemble est inhabitable en l'état.

SUR LA MISE À PRIX DE 20.000,00 €

Une visite sera organisée sur place par la SCP NETILLARD ALDRIN-GIRARDOT POTTIER, commissaires de justice à BESANCON, le **21 septembre 2026 à 10 h 30.**

Pour tous renseignements s'adresser au :

1. Greffe du Tribunal Judiciaire de BESANCON où le cahier des conditions de vente peut être consulté
2. Cabinet d'Avocats AITALI - **GROS** - CARPI - LE DENMAT - de BUCY - BECHARI, où le cahier des conditions de vente peut être consulté sur le site : <https://avoventes.fr/cabinet/terryn-aitali-gros-carpi-le-denmat-besancon>
3. Les enchères doivent être obligatoirement portées par un avocat du Barreau de BESANCON

SELARL AITALI - **GROS** - CARPI - LE DENMAT - de BUCY - BECHARI